Plan d'action concernant la politique de l'emploi. Conseil européen d'Essen, décembre 1994

1994/2093(INI) - 12/07/1995

M.COATES a souligné que le problème majeur est celui de l'impossibilité pour certains Etats-membres de satisfaire aux critères de convergence de l'UEM tout en créant des emplois et a insisté sur la nécessité de prendre des mesures afin de faire face à ce défi. C'est pourquoi il propose une extention du Fonds européen d'investissement, établi par le Conseil européen d'Edimbourg. Il a rappelé que la commission temporaire pour l'emploi a été crée pour contrôler la mise en oeuvre du Livre blanc de M.Delors, dont le but était d'apporter 15 millions d'emplois d'ici la fin du siècle. Il estime que son rapport peut être une contribution dans ce sens. Le président en exercise du Conseil M.GRINAN a principalement plaidé pour que la politique de l'emploi des Etats membres soit renforcée par une politique commune de l'Union. Une telle politique, pouvant apporter une "valeur ajoutée" aux politiques nationales, devra être coordonnée et compatible avec la politique économique et monétaire. La politique de l'emploi doit également s'inscrire dans le cadre du modèle social européen. Constatant qu'au cours des cinquante dernières années la productivité a augmenté beaucoup plus rapidement que la diminution du temps de travail, il a plaidé pour une réduction de ce dernier. Le Commissaire FLYNN a rappelé que l'UEM constitue un développement primordial pour garantir l'objectif de plein emploi et le climat non spéculatif qui permettra à l'Union la création de 3 millions d'emplois. Dans cette stratégie il faut permettre une synergie entre la formation permanente et l'enseignement et établir des ponts avec l'industrie. En outre il faut faciliter l'accès au crédit pour les PME et l'accès à la formation pour leurs employés. Enfin, il faut apporter remède aux retards dans l'industrie de la haute technologie, car la main-d'oeuvre formée pour cette filière industrielle arrivera sur le marchè avec un retard de dix ans. Quant au Conseil de Cannes, le commissaire a dit qu'il a permis de définir un nouvel équilibre entre micro et macroéconomie.